

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

**Décision n° 2008-031 du 9 décembre 2008 portant délégation de signature du responsable
du groupe de soutien « contrôle technique et administratif » RATP/EST**

NOR : DEVT0901471S

M. Michel Daguerregaray, directeur du département EST,
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs
dans la région parisienne ;
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;
Vu la délégation de pouvoirs consentie le 20 septembre 2004 (note générale n° 5540) au
directeur du département EST par le président-directeur général de la RATP,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Michel Mathieu, responsable du groupe de soutien « contrôle technique et administratif », à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes des articles 1, 2, 3 et 4 de la délégation de pouvoirs susmentionnée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Mathieu responsable du groupe de soutien « contrôle technique et administratif » de donner délégation à :

M. Bernard Bellec, « directeur de l'unité voie » ou à

M. Umberto Pisu, « directeur de l'unité conduite du transport » ou à

M. Michel Henry, « directeur de l'unité transformation et distribution d'énergie »,

A l'effet de signer en son nom tous les actes ou documents dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée n° 2008-026 du 27 octobre 2008.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 9 décembre 2008.

*Le directeur du département équipements
et systèmes du transport,*

M. DAGUERREGARAY